



Les délégués du personnel à la CAPD du Val-de-Marne

A

Madame l'Inspectrice d'Académie

Objet : demande d'annulation du GT du 26 janvier et demande de tenue d'une CAPD sur la circulaire mouvement 2018

Créteil le 25 janvier 2018

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Comme cela a été exprimé lors de la CAPD de ce jour, nous avons l'honneur de vous demander de ne pas tenir le 26 janvier le GT consacré à la circulaire mouvement.

Vous nous avez transmis le mardi 23 janvier à 22H votre projet de carte scolaire :

- 180 fermetures de classes dont 102 en maternelle,
- Suppression de la totalité des postes PDMQDC,
- Remise en cause des décharges de direction et des postes d'adjoints liés aux décharges complètes,
- Création de plusieurs dizaines de dispositifs « 100% réussite »,
- Suppression des postes de ZIL et transformation en postes de BD,

Au vu de l'ampleur des bouleversements négatifs pour les personnels qu'entraînerait votre projet de carte scolaire voyant un nombre extrêmement important de collègues touchés par une fermeture de poste, une transformation de poste ou encore une détérioration considérable de leurs conditions d'exercice, nous ne pouvons accepter de participer au GT du 26 janvier qui entérinerait ces mesures que nous contestons totalement.

En effet, il ne s'agit aujourd'hui que d'un projet. Il ne nous est pas possible dans ces conditions de participer à la définition de règles qui découlent d'une carte scolaire qui n'est pas actée et que nous dénonçons fermement. Nous demandons donc que les différentes instances soient respectées et que le GT consacré à la circulaire mouvement ne se tienne pas le 26 janvier.

De plus nous tenons, dans ce courrier, à vous faire part de notre demande de maintien des groupes de travail de la phase d'ajustement où les affectations doivent continuer à être faites en présence et sous le contrôle des élus du personnel.

Conformément à l'article 2 du règlement intérieur de la CAPD du Val-de-Marne, nous vous demandons de convoquer une CAPD après la tenue des instances carte scolaire, avec à son ordre du jour la circulaire mouvement 2018, les règles et les priorités.

Soyez certaine, Madame la DASEN, de notre attachement à la défense des droits des personnels et au statut de la fonction publique.

Les délégués du personnel à la CAPD du Val-de-Marne
Fabienne Hélier, Luc Bénizeau, Thierry Audin, Benoît Balordi, Christine Briant-Bazin,
Viviane Le Cleach, Emmanuelle Jollet, Sylvie Lemoule.